

ne fut achevée qu'en 1627. En 1626 l'ingénieur dut implorer l'aide du Conseil provincial pour arriver au paiement d'arrérages s'élevant à 1000 florins et que le receveur général ne parvenait pas à lui liquider. (15)

De 1625 date la fortification de l'ancienne tour du «Verlorenkost», qui fut le premier ouvrage du front dit de Thionville relié respectivement aux plateaux du Rham et du St-Esprit par le mur de Venceslas de 1393. (16)

Pour ce qui concerne l'édification de bâtiments civils et religieux d'importance, il ne reste à citer pour toute l'époque espagnole que:

le palais Mansfeld à Clausen (1563 - 1599);

le palais du Gouverneur (1566), aujourd'hui palais de justice (sans la façade qui date du 19<sup>m</sup>e siècle);

l'Hôtel de Ville (1572 - 1573), actuellement palais grand-ducal et, en face (puisque les immeubles formant aujourd'hui le coin n'existaient pas);

l'hôtel de Raville à la belle balustrade (1575), l'actuel n° 4 de la rue de la Reine;

la chapelle funéraire des Mansfeld (inaugurée en 1595) à l'emplacement de l'actuelle Maison Lassner, place Guillaume;

le Collège des Jésuites (1603 - 1611), actuellement Institut Pédagogique;

l'abbaye de N.-D. de Munster au Grund (1606 - 1620);

l'église des Jésuites (1613 - 1621), aujourd'hui Cathédrale;

le couvent des Capucins (1624 - 1630), actuellement Vieux Théâtre.

Parmi les domaines qu'Albert et Isabelle possédaient au duché de Luxembourg nous avons repéré une maison qu'ils acquirent en 1619 à Arlon, des mains de Jean Nothomb, avant que celui-ci ne vînt s'établir à Habay. (20)

En 1619 cessa de fonctionner la Monnaie du duché de Luxembourg qui, après un assez long chômage, avait été réouverte au début du siècle. Ce n'est qu'en 1632 qu'elle fut remise en activité pour cesser définitivement en 1644. (17)

En 1880 la collection de monnaies luxembourgeoises conservée à la Section historique de l'Institut contenait deux monnaies d'argent frappées respectivement en 1616 et 1617 et reproduisant au revers un écu couronné aux armes combinées d'Autriche, d'Espagne et de Bourgogne. (18)

Pendant l'époque qui nous occupe, les habitants du pays de Luxembourg étaient loin d'être riches. Et pourtant, à certaines occasions (kermesses, mariages, baptêmes), ils firent montre d'une telle prodigalité - plutôt en vivres qu'en argent - que les pouvoirs publics furent obligés d'intervenir. Par ordonnance du 30 septembre 1613 les Archiducs étendirent la durée de ces fêtes à deux jours et le nombre des invités à 64. Aucune de ces mesures ne fut d'ailleurs respectée, et les cas n'étaient pas rares où l'on comptait jusqu'à 500 personnes à un mariage. Il fallait attendre la fin du 18<sup>m</sup>e siècle pour voir ces exagérations réduites à des proportions plus ou moins raisonnables. (19)